



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E114407

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 97 B 473

Siret : 414 259 739 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4027153

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 10283750A-0026

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 10283750A-0026

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : LAULY

13, ALLÉE DE L'EUROPE  
ZA DU MUCKENTAL  
67140 BARR

Téléphone : 03 88 08 42 69

Portable :

Site Internet : www.lauly-genieclimatique.fr

E-mail : contact@lauly-genieclimatique.fr

Responsabilité légale :  
LAULY CEDRIC CO-GÉRANT

Fax : 03 88 08 37 85

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/01/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	27/01/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.